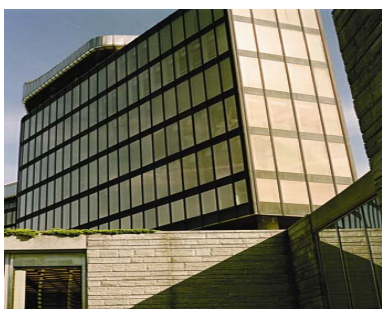




Ville de Créteil

**PARCOURS N°1 :**  
**HOTEL DE VILLE – QUAI DE LA CROISSETTE – LAC**  
**PREFECTURE – QUARTIER DU PALAIS –**  
**UNIVERSITE**



© Patrick Bertuccelli

Le département du Val-de-Marne est né administrativement en 1964. Créteil devenue Ville-Préfecture, se devait d'offrir des bâtiments modernes aux différentes administrations qui allaient venir s'y installer. L'urbanisation de la ville s'accélère donc à la fin des années 60. La Semaec, Société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement de la ville de Créteil, pilote ce projet original où les secteurs publics et privés (la Compagnie Bancaire) vont associer leurs compétences. L'heure n'est plus aux grands ensembles mais Créteil n'a pas le statut de ville nouvelle, elle va inventer son propre développement urbain.



© Patrick Bertuccelli

Ce premier parcours illustre, par la diversité et l'originalité des formes rencontrées, la recherche architecturale et urbanistique typique des années 70. Ce « nouveau Créteil » compte près de 6.000 logements, avec leurs équipements de proximité.

L'environnement n'est pas oublié : de nombreuses plantations d'arbres et des parterres de fleurs agrémentent le paysage urbain, tandis que cygnes et canards guettent, au bord du lac, les miettes de pain jetées par le promeneur.

*« J'ai vu la cité se développer peu à peu autour de nous, se bâtir le centre commercial, arriver le métro, se dresser majestueusement l'Hôtel de Ville et la Préfecture. Bientôt l'immense chantier boueux des carrières est devenu la Base de loisirs ». Extrait de « Sur la peau de mon bras », atelier d'écriture de l'association « Elles aussi », décembre 2003.*

**Plan de la visite :** Hôtel de ville – le Lac – la Préfecture – le TVM – le quartier du Palais – les Choux – le Palais de justice – l'Université – quartier de la Haye aux Moines – la Faculté des sciences économiques et de gestion – le Métro

**Animations selon disponibilités :** visite de la salle du conseil municipal et de la salle des mariages / visite du hall du tribunal de grande instance

**Lieu de rendez-vous ▶** devant les marches de l'hôtel de ville (place Salvador Allende)

**Accès ▶**

métro : ligne 8, arrêt Créteil-Préfecture

bus : 181, 117, 308 et 281

route : A86 sortie Créteil centre puis direction Préfecture (Hôtel de ville)

**Lieu d'arrivée ▶**

métro ligne 8, arrêt Créteil Université

Organisation de visites d'une heure pour enfants (scolaires ou temps libre) : de l'hôtel de ville au tribunal.